



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

Notation de la dette souveraine : « les Etats ne doivent pas être les otages des agences de notation ». Jean-Paul Gauzès, député européen, porte-parole du Groupe PPE pour les questions économiques

« Le fait que les agences notent des produits destinés à des investisseurs n'est pas choquant en soi. Ce qui l'est davantage, c'est la façon dont les agences de notation diffusent ces notes » a déclaré Jean-Paul Gauzès, le porte-parole du Groupe pour les questions économiques, lors du débat sur le rôle des agences de notation de crédit qui s'est tenu au Parlement européen réuni à Strasbourg le 15 juin 2010.

« Les agences de notation ont une part significative de responsabilité dans la crise économique actuelle. Tirant les leçons de la crise, nous devons, premièrement, élaborer des dispositifs pour améliorer la transparence, et deuxièmement, relativiser l'influence de ces agences, aujourd'hui excessive au regard de la fiabilité de leur notation. »

Soulignant que dès 2009, l'Union européenne a adopté un règlement préservant l'enregistrement des agences et organisant leur gouvernance et leur supervision au niveau européen, Jean-Paul Gauzès a demandé à la Commission européenne de préciser les mesures qu'elle envisageait pour compléter ces dispositifs et favoriser la concurrence dans le marché des agences de notation, actuellement en situation d'oligopole.

Jean-Paul Gauzès a incité la Commission à s'attaquer vigoureusement à la question de la notation des dettes souveraines. « Il ne faut pas hésiter à proposer que la nouvelle autorité qui assurera la supervision des agences, l'ESMA, ait le pouvoir de contrôler les conditions d'élaboration de la notation des dettes souveraines et de la diffusion des informations », a-t-il insisté.

« Les Etats ne doivent pas être les otages des agences de notation pour la notation de la dette souveraine », a déclaré Jean-Paul Gauzès en conclusion.

Pour toute information :

Jean-Paul Gauzès, député européen, tél. : +33 3 88 17 77 00

Service de presse du Groupe PPE, Marion Jeanne, tél. portable : +32 479 84 02 93

Site Internet de Jean-Paul Gauzès : <http://www.jeanpaulgauzes.eu>

Site Internet de la délégation française du Groupe PPE : www.majoritepresidentielle.eu